

## Accueil Urbanisme

---

**De:** Jocelyne Di Certo <jodicerto@me.com>  
**Envoyé:** jeudi 26 avril 2018 17:29  
**À:** Accueil Urbanisme  
**Cc:** Jocelyne Di Certo  
**Objet:** ENQUETE PUBLIQUE DU PLU DE LA COMMUNE DE GRASSE EN COURS -  
OBSERVATIONS famille DI CERTO ET BRUN  
**Pièces jointes:** ENQUETE PLU GRASSE.pdf

EG7

DI CERTO Patrick et Jocelyne  
25, chemin de la Dégoutte  
BRUN Raoul et Arlette  
225, chemin de la Dégoutte  
06370 MOUANS-SARTOUX  
06 03 13 49 88

Mouans-Sartoux, le 26 avril 2018

Monsieur GRANGE Jean-Claude  
Commissaire Enquêteur  
Service Accueil de l'Urbanisme  
57, avenue Pierre Simard  
06130 GRASSE CEDEX

Objet : Enquête publique du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Grasse en cours :

- Carrefour : Boulevard Emmanuel Rouquier, route de Pégomas, Route des Aspres.
- Projet d'une aire d'accueil intercommunale des gens du voyage : d'une capacité de 45 places sur un terrain de 8 100 m<sup>2</sup> se situant sur le boulevard Emmanuel Rouquier en face de l'avenue Louison Bobet (parcelle cadastrée EO 227).

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Propriétaires, sur la commune de Mouans Sartoux chemin de la Dégoutte, en limite de la commune de Grasse par le boulevard Emmanuel Rouquier, nous avons l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Carrefour : En effet, ce carrefour est devenu très dangereux. Nous pensons qu'il aurait été judicieux de réserver un espace pour installer un carrefour giratoire, au bout de la parcelle située à côté, commune de Grasse, où doit s'installer un projet immobilier de grande ampleur.

D'autre part, notre terrain cadastré à MOUANS-SARTOUX section AA 1 encadré par le chemin de Clavary et la commune de Grasse, est tous les jours occupé par les véhicules de personnes qui se rendent au centre hospitalier de Clavary. Le parking de l'hôpital est souvent saturé et il n'apparaît pas dans ces projets, qu'il doit être agrandi, alors que nous pensons que cela serait absolument nécessaire, plutôt que de nouvelles constructions dans ce quartier qui vont accroître considérablement la circulation.

Aire des Gens du Voyage : Création d'une aire d'une capacité de 45 places sur un terrain de 8 100 m<sup>2</sup> se situant sur le boulevard Emmanuel Rouquier en face de l'avenue Louison Bobet (parcelle cadastrée EO 227). A ce projet, nous avons l'honneur de vous informer de notre crainte de l'installation dans notre quartier, d'une aire intercommunale des gens du voyage, en raison des nuisances supplémentaires qu'elles pourraient ajouter à notre quartier résidentiel, déjà fort fréquenté (hôpital, vvf, lotissements, nombreuses résidences, zone d'activité des Bois de Grasse, carrefour stratégique, ...)

En conclusion, nous désapprouvons tous ces projets malvenus dans un quartier déjà fort fréquenté et bruyant, et dépourvu d'infrastructures nécessaires à autant de logements et de circulation.

